



Compte-Rendu

de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2018

Le 21 MARS 2018, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dument convoqué s'est réuni.

Etaient Présent : Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC, Madame Vinciane THUMEREL, Monsieur Jean-Luc BASTION, Madame Maria CHEMARIN, Monsieur Christophe ADET, Madame Dominique LEFLON, Madame Carine LOMBARDO, Monsieur Sébastien MICHEL, Madame Magali ER.RAFIQI, , Madame PORTMANN Eloïse,

Absents Excusés : Monsieur Franck LONEGRO (pouvoir), Madame Bénédicte BORIE (pouvoir) Monsieur Gaëtan CHANA, Monsieur Yacin KARIM



Le compte rendu de la réunion du 28 février 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents, ainsi que les délibérations s'y rapportant.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de rajouter 4 délibérations à l'ordre du jour :

- Vote des Subventions 2018 : ARAIRE- VIE LIBRE- SOLIDARITE PARTAGE
- Versement subvention ADMR 2018
- Versement subvention classe découverte 2018
- Versement subvention CCAS 2018

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

DELIBERATIONS

➔ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire présente le compte de gestion à l'assemblée délibérante puis Madame Dominique LEFLON, doyenne de l'Assemblée, présente le compte administratif 2017 qui fait apparaître un excédent de clôture de 441 838.73 €, se décomposant comme suit :
► Excédent de fonctionnement : 253 575.30 €
► Excédent d'investissement : 188 263.43 €

Madame LEFLON déclare le compte administratif conforme au compte de gestion tenu par la perception et met au vote ces deux documents., Le Conseil Municipal qui a ainsi constaté la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de

gestion), approuve le compte de gestion 2017 à l'unanimité des membres présents.

Puis Monsieur le Maire sort de la salle et l'assemblée délibérante vote le compte administratif 2017 à l'unanimité des membres présents.

➔ AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2017, soit 253 575.30 € en totalité en section d'investissement, au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ». Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

➔ VOTE DES 3 TAXES COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle en introduction le contexte économique actuel.

Dans ces conditions, après débat, le Conseil

Municipal décide de reconduire les taux d'impôts locaux existants, sans modifications, et les vote à l'unanimité. Ces taux pour l'année 2018 seront donc les suivants :

- ▷ Taxe d'habitation : 13,32 %
- ▷ Taxe foncier bâti : 13,75 %
- ▷ Taxefonciernon bâti : 33,37 %

→ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Madame Dominique LEFLON présente les restes à réaliser 2017 :

- ▷ Dépenses d'investissement : 381 763.31 €
 - ▷ Recettes d'investissement : 46 414.19 €
- Elle demande au Conseil Municipal de les approuver et de les intégrer au budget primitif 2018. Celui-ci est présenté ensuite en détail à l'assemblée par Monsieur Le Maire et s'équilibre ainsi :
- ▷ Section de fonctionnement : 763 557.82 €
 - ▷ Section d'investissement : 1 130 263.29 €
- L'Assemblée vote le budget primitif 2018 à l'unanimité des membres présents.

→ VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2018

Monsieur le Maire présente les différentes demandes et, après débat, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'attribution de ces subventions pour 2018 :

- ARAIRE : 80 €
- Vie libre : 80 €
- CCAS : 5 000 €
- Classe découverte école primaire : 67 € par élèves.
- Solidarité partage : 0.25 € par habitants
- ADMR : l'assemblée décide l'augmentation du prix du portage des repas, qui passe de 1€ à 1.20 €.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE L'ARBRESLE :

les communes adhérentes aux services de l'antenne de Bessenay organisent une réunion le 4 avril prochain en vue d'examiner éventuellement une mise en concurrence pour ce service.

COMMISSION SOCIALE

→ LA COMMISSION RAPPELLE L'OPÉRATIONS AMPOULES LED :

En tant que territoire labellisé « Territoire à Energie positive pour la croissance verte » par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) s'est vu remettre gratuitement un stock de 2 500 ampoules LED à distribuer à ses habitants. Cette opération est financée par EDF. Pour cette opération, il a été proposé au Centre Communal d'Action Sociale de la commune 120 de ces ampoules. Le SOL souhaiterait remettre prioritairement ces dernières aux habitants du territoire qui en ont le plus besoin, notamment ceux qui se trouvent en situation de précarité énergétique.

Le CCAS a choisi de remettre 4 ampoules par foyer. Les personnes éligibles devront justifier d'un revenu fiscal de moins de 7 700 euros pour une personne seule, 11 550 euros pour un couple sans enfant, et 13 860 euros pour un couple avec un enfant (2 310 euros par enfant supplémentaire).

Ces tarifs correspondent aux critères d'obtention des chèques énergie qui seront en application à partir du printemps prochain.

Les personnes éligibles peuvent se présenter à l'accueil de la Mairie avec un justificatif fiscal.

COMMISSION URBANISME

→ CHÂTEAU DE SAINT BONNET LE FROID :

après des travaux importants, le restaurant est à nouveau ouvert et vous accueille dans son cadre historique depuis le 1er mars 2018.

COMMISSION SCOLAIRE

→ NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES :

la commission scolaire propose une réunion publique le jeudi 29 mars 2018 en mairie, à 19h30, pour présenter et expliquer les changements envisagés à la rentrée de septembre 2018.

COMMISSION VOIRIE

→ CHEMINS COMMUNAUX :

entretien courant par les agents techniques sur l'ensemble de la commune.

→ CHEMIN DU GONIN :

des travaux d'aménagement du chemin seront réalisés cette année 2018 dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée.

→ CHEMINS COMMUNAUTAIRES :

la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE (CCPA) programme les travaux de réfection de ces routes en avril 2018 : reprise des enrobés et réparation des chaussées ayant subi des dégradations

de surface (nids de poule, arrachements, faïençages) au « point à temps » qui consiste en un répandage d'émulsion de bitume et de gravillons.

Cette technique du « point à temps » est indispensable pour maintenir en état les chaussées et éviter ainsi qu'elles ne se dégradent trop rapidement (surtout après les périodes de gel et dégel en hiver) engendrant de facto des coûts de réparation plus élevés.

COMMISSION BATIMENTS

→ MAISON DU VÉLAIR :

ce mercredi 21 mars a eu lieu la réception de travaux de ce chantier avec les entreprises, l'architecte et Monsieur le Maire, en tant que Maître d'ouvrage.

→ MAISON DES LAVANDIÈRES :

les travaux se poursuivent comme prévu, la commission sera chargée prochainement d'examiner les nombreuses inscriptions pour l'attribution des logements.

→ LOCAL BOULE :

les travaux avancent conformément au planning et ce local devrait être prêt pour recevoir les prochaines compétitions.

→ MAISON DU PRIEURÉ :

le devenir de ce bâtiment communal est à nouveau mis en discussion

GROUPE VIE LOCALE

GROUPE COMMUNICATION :

→ FLASH INFO:

il sera réalisé courant avril 2018, les associations souhaitant faire apparaître des articles dans ce document devront les transmettre au secrétariat de la mairie avant le 30 mars prochain.

→ RÉALISATION D'UNE FRESQUE :

une réunion s'est tenue le jeudi 15 mars 2018 avec le patrimoine, Monsieur Le Maire, et les artistes peintres résidant sur la commune pour lancer un projet de fresque sur le thème des hameaux. Chaque peintre réalisera courant 2018 une ou deux toiles représentant Courzieu. Une fois assemblée, ces tableaux constitueront une fresque murale qui sera exposé au public.

L'objectif est de pouvoir présenter la fresque pour la cérémonie des vœux du Maire en janvier 2019.

→ CONFÉRENCE SUR LE FLEURISSEMENT :

Cette conférence, ouverte à tous et gratuite, a eu lieu à la salle Louis Besson le 16 mars 2018 où les thèmes « Association des couleurs en jardinières et en massifs et lutte contre les mauvaises herbes » ont été présentés par Monsieur Eric Jullien, habitant de Courzieu et responsable des espaces verts à la ville de Brignais. La commission remercie vivement Monsieur Jullien pour son animation de qualité. La commission regrette cependant la faible affluence à cette soirée. Les participants présents désirant se procurer les diapositives de la conférence peuvent se faire connaître en Mairie.

→ BIBLIOTHEQUE :

Les bénévoles de la bibliothèque remercient très chaleureusement Madame DUSSURGEY pour la conférence qu'elle a animée sur « l'éducation positive », qui a remporté un vif succès. Les personnes qui désirent aller plus loin dans cette démarche peuvent se renseigner à la bibliothèque.

DELEGATIONS EXTERIEURES

→ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE (CCPA) :

Pour mémoire, la première collecte de déchets d'amiante liée aura lieu dans 1 mois sur le site de la déchèterie de Courzieu. Il est nécessaire de s'inscrire au préalable, soit avec le formulaire disponible au secrétariat ou téléchargeable sur le site de la CCPA à cette adresse :

http://www.paysdelarbresle.fr/images/stories/Inscription_collecte_amiante_liée_2018_chart_.pdf

→ SIDESOL:

le syndicat lors de sa séance du 27/2/2018, a décidé, **sur demande expresse faite par l'agriculteur**, d'effectuer une remise de 80% de la part syndicale sur la surconsommation de 2017 par rapport à la consommation de 2016 (à partir de 20m³ de surconsommation) en faveur des agriculteurs ayant subi la sécheresse de 2017.

DIVERS

→ PARTAGER SON JARDIN :

cultiver un morceau de terre permet, très simplement, de s'extraire de ses préoccupations quotidiennes pour renouer avec le calme de la nature et le rythme des saisons.

C'est aussi le plaisir de manger des produits frais au goût incomparable et souvent l'occasion de partager un moment de détente en famille, d'échanger avec les "anciens" qui seront heureux de transmettre leur savoir ou de faire participer les enfants.

► Vous possédez un terrain ou une partie jardin inutilisé et vous n'avez pas le temps ou la connaissance pour créer un potager ?

► Vous n'avez pas de jardin mais souhaiteriez tout de même cultiver un potager ?

Faites-vous connaître au secrétariat de la mairie pour « cultiver » ce partage, en échange le jardinier offrirait, pourquoi pas, une partie de sa récolte au propriétaire et/ou pourrait lui apprendre la façon de conduire un potager ou tout autre chose.

Fin de séance : 23h35
Prochain conseil Municipal : le 25 avril 2018
à 20 h 30

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

La fin de l'hiver est traditionnellement marquée par une reprise des diverses activités d'entretien des espaces naturels et des jardins.

Parmi celles-ci, beaucoup génèrent des déchets verts, souvent éliminés par brûlage en infraction avec la réglementation.



► PETIT RAPPEL DE LA RÈGLEMENTATION :

- Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est interdit, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.

- Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne peut faire l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires ont été mises en place.

- Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base légale.

► La peine encourue peut aller jusqu'à une amende de 450 €

Plus d'info : Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Donc :



Ou pour le compost et le paillage au jardin :



DATES A RETENIR POUR LA VIE COMMUNALE

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU
Réunion Publique sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018	29 mars 2018 à 19h30	MAIRIE
FLASH INFO : date limite de dépôt des articles	30 Mars 2018	MAIRIE
Permanence Assistante Sociale SIPAG	10 avril 2018 de 9h30 à 12 h	MAIRIE
CONSEIL MUNICIPAL	25 avril 2018 à 20 h 30	MAIRIE

DATES A RETENIR POUR LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION	MANIFESTATION	DATE	LIEU
CLASSES EN 9	Soirée dansante	31 mars 2018	Salle polyvalente
Théâtre « La Rivière »	Assemblée Générale	27 avril 2018 à 19 h 45	Salle de la gare « La Giraudière »
ABV	But d'Honneur	28 avril 2018	Boulodrome